



Licenciement économique pour suppression de poste

Par **anelyse83**, le **17/06/2008** à **17:21**

je vais être licencié pour suppression de poste puis je refuse mes deux mois de préavis et est-ce normal que je sois licencié puisque je ne suis pas la dernière rentrée et je me fais licencié le jour de ma reprise de mon congé maternité donc avec un enfant ?

merci de me répondre